

CHRONIQUE POLITIQUE.

Il y a, en ce moment, en France, un sentiment d'inquiétude très-apparent. La tribune, les journaux, les conversations le reproduisent sous toutes les formes. On s'attend à une tentative contre la Constitution. On s'accorde généralement sur ce fait, qu'elle viendrait de plus haut que le ministère ; mais on diffère sur tout le reste : d'après les uns, elle serait entourée de précautions légales ; selon d'autres, on emploierait la violence ; selon ceux-ci, on se contenterait de l'intrigue. Quelle sera l'époque de cette révolution ? les avis varient. Tantôt il s'agit d'un terme très-rapproché, le 15 août, par exemple, fête de famille pour les collatéraux de Napoléon, tantôt d'une occasion indéterminée, mais qui ne peut manquer de se présenter avant l'expiration légale des pouvoirs présidentiels. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les fonctionnaires publics eux-mêmes semblent partager ces appréhensions, et ne pas prendre au sérieux l'ordre politique actuel. Ils se taisent, quand ils devraient montrer de la confiance, pour en inspirer à leurs administrés. Il reste toujours, dans leurs discours, une lacune, au moment où on s'attend à rencontrer une adhésion chaleureuse à la République. Jamais ils n'ont été si sobres de protestations de dévouement à la Constitution ; on dirait qu'ils ont peur d'être dupes, en faisant leur devoir. Ce silence est non-seulement triste, il est presque menaçant.

Que devons-nous croire de toutes ces rumeurs ? que devons-nous augurer de tous ces présages ? que c'en est fait de la République ? Pas encore. Mais nous pouvons, sans niaiserie, admettre qu'il y a des rancunes, des mauvaises intentions à l'égard de notre Constitution, et qu'elles sont prêtes à se mettre au service du premier ambitieux qui osera. Heureusement que la France peut avoir foi dans le ministère. Ce n'est pas lui qui se prêterait à une entreprise contre la Constitution. Des ministres, ayant volontairement accepté d'en être les premiers défenseurs, ne sauraient participer à une modification illégale, sans déshonneur. Or, on peut critiquer leurs actes politiques, mais on ne peut mettre en doute leur loyauté. Quant au Président, nous le disons à regret, il n'inspire pas la même sécurité que son ministère. C'est à son profit que devrait tourner cette tentative, et nous avouons qu'il est